

DELIBERATION N°2022-31



Charte de Gouvernance et de coopération avec la Communauté d'agglomération du Pays-De-Dreux

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 06 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six décembre à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre 2022, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 28

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de suffrages exprimés : 33

Présents pour le quorum : 28

M.	COENON Guy	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme	DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VEGREGRE
M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme	GUNTHNER Brigitte	Titulaire		CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	TOISON Stéphan	Titulaire :		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUVAIS
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M.	SIMON Marc	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-OUEN-MARCHEFROY
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	MARTIN Jean-Luc	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	CORRE Roland	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Mme	DE SOUSA Evelyne	Titulaire	BONCOURT	à Mme Paturel Catherine
M.	CHERON Denis	Titulaire	MONTREUIL	à M. Roy Raymond
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire	CCPEDIF	à M. Rigourd Daniel
Mme	WEILLER Odile	Suppléante	CCPEDIF	à Mme Chanfrau Dominique
M.	VERDIER Jean-François	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	à Mme Guthner Brigitte

Absents excusés : 3

M.	FONSECA Nelson	Titulaire		CA Pays de Dreux	DREUX
M.	BONHOMME Jérémy	Suppléant de	M. MAIGNAN	CA Pays de Dreux	LURAY
M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET

Également présents (sans voix délibérative) : 2

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	SAINTE-GEMME-MORONVAL
M.	THEPAULT Yves			CA Pays de Dreux	ECLUZELLE

Monsieur Fougerol est nommé secrétaire de séance.

Exposé du Président :

La communauté d'agglomération du Pays de Dreux a adopté, en début de mandat, une charte de gouvernance qui rappelle les principes fondateurs de la coopération intercommunale sur son territoire. Pour permettre d'atteindre ses objectifs d'efficacité, d'harmonisation et de proximité à l'échelle de son périmètre d'actions, La communauté d'agglomération du Pays de Dreux a fait le choix de s'appuyer sur certains syndicaux intercommunaux en leur transférant une partie de ses compétences.

C'est ainsi que la compétence GEMAPI a été transférée au Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières fin 2017.

Aujourd'hui, la communauté d'agglomération du Pays de Dreux souhaite formaliser les relations entre l'EPCI et ces syndicats par la mise en place d'une charte de gouvernance qui fixe les principes d'association de la communauté d'agglomération au fonctionnement des syndicats et cela dans un objectif de lisibilité partagée et de garantie de cohérence entre les politiques publiques portées par les syndicats et les orientations communautaires. La charte est établie dans un esprit de cogestion et de co-responsabilité de l'ensemble des acteurs, elle a vocation à préciser le rôle de ceux-ci.

Vu l'exposé du Président ;

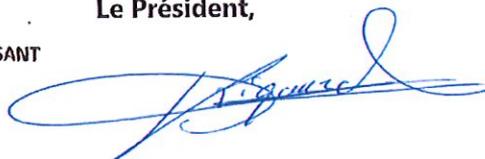
Vu la proposition de Charte de Gouvernance et de coopération de la Communauté d'agglomération du Pays-De-Dreux ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- D'approuver les principes de la Charte de Gouvernance et de coopération avec la Communauté d'agglomération du Pays-De-Dreux ;
- **D'autoriser** le Président à signer cette Charte.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

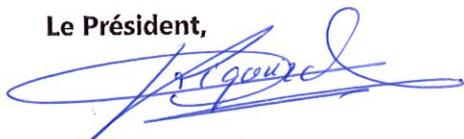
Le Président,



Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,



Daniel RIGOURD

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES